



Verrières-le-Buisson

Structure Information Jeunesse
11 rue de l'ancienne poste
91370 Verrières-le-Buisson
pij@verrieres-le-buisson.fr

Baby-sitting Dating FICHE D'INSCRIPTION PARENTS

Coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
Tél. : _____ Email : _____
Adresse (Quartier) : _____

Garde d'enfant(s) Occasionnelle Régulière

Age	Ecole ou crèche fréquentée

Besoins

Du mois de _____ à _____ Précisez la période (entre sept. 2024 et août 2025)

Jours	Horaires	Jours	Horaires
Lundi	De..... à	Vendredi	De..... à
Mardi	De..... à	Samedi	De..... à
Mercredi	De..... à	Dimanche	De..... à
Jeudi	De..... à		

Cherchez-vous pendant les vacances scolaires ? Oui Non
Si oui, lesquelles : Toussaint Noël Février Pâques Juillet Août

Accepteriez-vous d'avoir recours à plusieurs baby-sitters dans le cas où vos besoins sont journaliers et à l'année ?
 Oui Non

Sortie école	Devoirs	Accompagnement loisirs	Bain	Repas
OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON

Profil recherché

Age minimum : _____
 Permis de conduire BAFA Prévention Secours Civique (PSC 1)
 Autres _____

Autres informations importantes _____

Comment avez pris connaissance du baby-sitting Dating ?

Mensuel Instagram Facebook amis SIJ Espace jeunes
 Lycées autre : _____

Je certifie exactes les informations ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance de la décharge que je joins signée.

Décharge parents

- Le service baby-sitting proposé par la Structure Information Jeunesse est un service entièrement gratuit de mise en relation entre parents et jeunes recherchant un job de baby sitter.
- Le PIJ n'est en aucun cas l'employeur des jeunes, aucun contrat ne liant le SIJ à ces derniers. Par conséquent, l'informatrice du SIJ n'effectuera aucune sélection parmi les candidatures.
- C'est aux parents et aux baby sitters de se mettre d'accord sur les termes du contrat et de s'y tenir, le PIJ n'intervenant sur aucune de ces étapes. Tout autre tâche (ex : tâches ménagères, courses...) devra faire l'objet d'une entente préalable avec le ou la baby sitter.
- Tout litige intervenant entre parents et baby sitters devra être réglé directement entre les 2 parties concernées. La commune de Verrières-le-Buisson sera déchargée de toute responsabilité en cas de problèmes entre parents et jeunes employés.

À Verrières le Buisson, le _____

Je soussigné(e) M _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions citées ci-dessus.

Votre signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :